

VERS **UN PLAN** **CLIMAT**

GUIDE POUR
UNE CONSULTATION
PUBLIQUE

2 | TABLE DES MATIÈRES

Action climatique	3
Concepts généraux en lien avec les changements climatiques	4
PRÉAMBULE - POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	5
→ 1 DANS QUEL CONTEXTE S'INSCRIT L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT ?	8
Appel à agir: réponse à l'urgence climatique	9
Cadre international, national et provincial	10
Cadre international	10
Cadre national	10
Cadre provincial	11
Rôle des municipalités	11
Historique de la Ville de Gatineau en matière d'action climatique	13
Présentation de la démarche d'élaboration du Plan climat	15
Résumé de ce qui a été réalisé : études, inventaires, consultations internes	15
Les prochaines étapes de l'élaboration du Plan climat Gatineau	17
→ 2 CONCRÈTEMENT, À QUOI DEVONS-NOUS FAIRE FACE SUR NOTRE TERRITOIRE ?	18
Réduction des émissions de GES	19
Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre collectif	19
Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre corporatif	21
Position de la Ville de Gatineau et cibles de réduction	22
Adaptation	24
Les projections climatiques de la Ville de Gatineau	25
Diagnostic de la vulnérabilité aux changements climatiques	26
→ 3 SUR QUOI POUVONS-NOUS AGIR ENSEMBLE ?	29
Principaux défis à venir du Plan climat Gatineau	30
Domaine d'action 1 - Bâtiments	31
Domaine d'action 2 - Transports	32
Domaine d'action 3 - Matières résiduelles	33
Domaine d'action 4 - Sécurité civile et gestion de crise	34
Domaine d'action 5 - Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties	35
Domaine d'action 6 - Économie locale et alimentation	36
Domaine d'action 7 - Gouvernance, financement et mobilisation citoyenne	37
Glossaire	38
Abréviations	39

3 | ACTION CLIMATIQUE

Pourquoi vous consulter sur ce sujet?

La Ville de Gatineau travaille depuis 2019 à l'élaboration du Plan climat. Les travaux menés jusqu'ici nous ont permis de dresser un portrait de situation du territoire gatinois en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Nous entrons désormais dans une phase d'identification et de priorisation des grandes actions à mener dans les années à venir pour faire de notre ville un territoire sobre en carbone, plus résilient, inclusif et mobilisé face aux changements climatiques.

Ainsi, nous avons besoin de l'opinion des Gatinoises et Gatinois pour guider l'action climatique municipale et poser les bases durables d'une mobilisation de l'ensemble de la population sur le sujet.

LA QUESTION GÉNÉRALE AU COEUR DE CETTE CONSULTATION PUBLIQUE :

Quelles **priorités** la Ville de Gatineau doit considérer dans les actions du Plan climat ?

QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

Un choix stratégique

→ Le Plan climat Gatineau vise à agir sur deux enjeux intimement liés : la **réduction** des émissions de GES et l'**adaptation** aux changements climatiques.

→ Cette approche intégrée permet de s'assurer **que nos actions ne compromettent l'atteinte ni de nos objectifs de réduction, ni de nos objectifs d'adaptation.**

Par exemple, nous ne voudrions pas mettre en œuvre des solutions de climatisation émettrices de GES pour traiter l'adaptation aux chaleurs accablantes car cela compromet l'atteinte de nos cibles de réduction.

→ Le Plan climat est **une démarche évolutive et continue**, la participation citoyenne nous guidera tout au long de sa mise en œuvre.

→ **LA RÉPONSE
AUX DÉFIS DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
NÉCESSITE UNE APPROCHE
GLOBALE ET L'IMPLICATION
DE L'ENSEMBLE DE
LA POPULATION.**

→ **EN FAISANT DE
LA PARTICIPATION
CITOYENNE UN ÉLÉMENT
CLÉ DE L'ÉLABORATION
DU PLAN CLIMAT, NOUS
SOUHAITONS ANCRER
L'ACTION CLIMATIQUE
DANS LE QUOTIDIEN
DES GATINOISES
ET GATINOIS.**

4 | CONCEPTS GÉNÉRAUX

EN LIEN AVEC LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Action climatique

Geste ou initiative qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter aux nouvelles réalités du climat (canicules, inondations, etc.).



Compensation carbone

Permet à une personne ou une organisation de contrebalancer son impact sur les changements climatiques en finançant des projets qui visent à réduire les GES ou à les capter, comme planter huit arbres pour un vol aller-retour Montréal-Cancun.



Gaz à effet de serre (GES)

Regroupe les nombreux gaz contenus naturellement dans notre atmosphère qui contribuent à retenir la chaleur du rayonnement solaire. Ces gaz sont à la source du réchauffement climatique, principalement dans le cadre des émissions issues des activités humaines.



CO₂

Le dioxyde de carbone, plus communément employé sous sa formule chimique CO₂, est naturellement présent dans l'atmosphère. Parmi les gaz à effet de serre, il est aussi le principal émis dans le cadre des activités humaines.



Carboneutralité

État d'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone dans un milieu donné. Cela signifie qu'un territoire ne produit aucune émission de gaz à effet de serre ou que ses émissions sont compensées à l'aide de mesures comme la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui capturent le carbone avant son rejet dans l'atmosphère.



Empreinte carbone

Mesure la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou en tonnes d'équivalent CO₂.

5 | PRÉAMBULE

POURQUOI DEVONS-NOUS AGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?



« Le réchauffement du système climatique est sans équivoque, et nous sommes déjà témoins d'un certain nombre de conséquences qui devraient s'amplifier dans le futur. De plus, les scientifiques du GIEC s'accordent pour dire que, même si tout était mis en œuvre pour réduire les émissions de GES et pour stabiliser leur concentration dans l'atmosphère, les changements climatiques se poursuivraient pendant longtemps, à cause de la durée de vie de ces gaz dans le système atmosphérique. »

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

6 | PRÉAMBULE

CONCEPT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Émission de gaz
à effet de serre



Augmentation des
températures qui impacte
le climat et sa stabilité



Modification des
conditions
météorologiques

- Pluies torrentielles
- Chaleurs accablantes
- Sécheresses
- Tempêtes destructrices



En effet, de nombreuses catastrophes naturelles majeures telles que des feux de forêts, des inondations ou des glissements de terrains sont aggravés par l'effet des changements climatiques. Ces événements ont lieu un peu partout sur la planète, comme à Gatineau qui a fait face aux inondations en 2017 et en 2019.

Quels sont les liens entre les émissions de gaz à effet de serre, les changements climatiques et leurs conséquences ?

Les gaz à effet de serre sont naturellement présents dans notre atmosphère, ils permettent de retenir la chaleur transmise à notre planète par le soleil. Depuis plusieurs millénaires, ces gaz sont présents dans un juste équilibre, ce qui nous permet de jouir d'un climat stable. Cependant, si les gaz à effet de serre sont présents en trop grande quantité dans notre atmosphère, celle-ci retient plus de chaleur et provoque alors un réchauffement de notre planète. Ce réchauffement bouleverse l'équilibre : la planète dispose de plus de chaleur et d'énergie. Cela se traduit par des phénomènes météorologiques plus intenses et plus fréquents tels que des pluies torrentielles, des tempêtes destructrices ou encore des épisodes de chaleur accablante. C'est à ce titre que nous parlons de changements climatiques qui mettent en péril l'environnement dans lequel notre société s'est développée.

D'où proviennent ces gaz à effet de serre ?

Ces gaz sont produits naturellement et permettent à la planète de retenir la chaleur nécessaire au développement de la vie; nous parlons essentiellement de la vapeur d'eau, du méthane issu de la décomposition des matières organiques, ou encore du dioxyde de carbone issu d'événements naturels tels que les éruptions volcaniques ou les feux de forêt.

Ces gaz sont également produits par les activités humaines, celui qui nous intéresse le plus est le dioxyde de carbone (CO₂). Nous le produisons en quantités toujours plus importantes par la consommation d'énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Ces trois sources d'énergie sont stockées et concentrées sous terre à la suite d'un processus naturel chimique de plusieurs millions d'années. Ces ressources sont extraites et exploitées dans le cadre des activités humaines depuis le 18^e siècle. Elles ont grandement contribué au développement de notre société telle que nous la connaissons; nous en sommes donc rendus très dépendants. Nous pouvons d'ailleurs dire qu'aujourd'hui, plus notre société se développe, plus elle consomme d'énergies fossiles et plus elle émet de CO₂. C'est dans le cadre de ce processus que nous pouvons considérer que les activités humaines contribuent largement aux émissions de gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique.

La quasi-totalité de nos habitudes de vie et de nos activités de production émettent des gaz à effet de serre (GES) et seront affectées par les impacts des changements climatiques. Notre société doit donc se réinventer, ce qui présente un réel défi, mais aussi une foule d'opportunités pour penser notre monde autrement et envisager une transformation positive de notre rapport à l'environnement.

7 | PRÉAMBULE

→ **NOUS VOUS PROPOSONS
DONC DE CONTRIBUER
ACTIVEMENT À FAIRE DE
GATINEAU UNE VILLE SOBRE
EN CARBONE, RÉSILIENTE,
MOBILISÉE ET
INCLUSIVE.**



**Conséquences
sur le territoire
et la population**

- Crues et inondations
- Augmentation des îlots de chaleur
- Dégradation des routes et infrastructures
- Pannes d'électricité et coupures d'eau



**LE PLAN CLIMAT
VISE À PRÉPARER GATINEAU
À CES ALÉAS CLIMATIQUES
ET À LES ATTÉNUER
LE PLUS POSSIBLE.**

Quand et comment les changements climatiques vont nous toucher ?

Les changements climatiques ne se manifestent pas au fur et à mesure que nous émettons des gaz à effet de serre, il y a un délai important entre le moment de leur émission et la manifestation des changements climatiques par les phénomènes naturels dont nous venons de parler. Les activités humaines contribuent aux émissions de gaz à effet de serre depuis le 18^e siècle et la communauté scientifique internationale a établi un large consensus : nous avons commencé à subir les effets des changements climatiques causés par les activités humaines et ceux-ci continueront de s'intensifier dans les années à venir même si nous arrêtons nos émissions dès aujourd'hui. Cependant, si nous ne stoppons pas rapidement nos émissions et que le réchauffement climatique dépasse un point critique, notre planète n'offrira plus un environnement propice à la vie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Pourquoi développer le Plan climat de la Ville de Gatineau ?

Face à cet enjeu majeur du 21^e siècle, les villes ont une responsabilité et un rôle essentiels à jouer. Les changements climatiques ont déjà des conséquences indéniables à l'échelle locale et celles-ci sont amenées à s'intensifier dans les prochaines décennies. C'est aussi localement que se dessineront les solutions nécessaires à la résilience de nos territoires et de nos populations. Il est de notre devoir, en tant que municipalité, d'anticiper ces phénomènes et d'impulser une dynamique de changement avec tous les acteurs de la collectivité.

Parce que les changements climatiques imposent des réponses à grande échelle qui nous concernent tous, la Ville de Gatineau s'engage dans une démarche de consultation publique avec sa population. En faisant de la participation citoyenne un élément clé de l'élaboration du Plan climat, nous souhaitons ancrer l'action climatique dans votre quotidien. Nous vous proposons de contribuer activement à faire de Gatineau une ville sobre en carbone, résiliente, inclusive et mobilisée.

Ce document a pour objectif de soutenir les activités de consultation publique sur le Plan climat, qui est en cours de développement. Nous vous y présentons le contexte général de la démarche avec le positionnement de la Ville de Gatineau et un portrait de la situation. Vous y trouverez les informations utiles qui faciliteront votre participation aux activités de consultation publique.

C'est un projet très ambitieux qui nous attend dans les prochaines décennies, mais aussi une formidable opportunité de transformer positivement notre ville, nos modes de vie et la façon dont nous occupons notre territoire.

Bonne lecture !

→ **SI LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE DÉPASSE UN
POINT CRITIQUE, NOTRE
PLANÈTE N'OFFRIRA PLUS
UN ENVIRONNEMENT
PROPICE À LA VIE TELLE QUE
NOUS LA CONNAISSONS
AUJOURD'HUI.**

1

DANS QUEL CONTEXTE S'INSCRIT L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT ?



Les changements climatiques n'ayant pas de frontières physiques ni sociales, les travaux menés par la Ville de Gatineau s'inscrivent dans un contexte international d'évolution profonde de nos sociétés et de nos modes de vie.

APPEL À AGIR: RÉPONSE À L'URGENCE CLIMATIQUE

En novembre 2018, la Ville de Gatineau endossait par résolution municipale la déclaration d'urgence climatique (la DUC). Ce faisant, elle rejoignait plus de 400 municipalités québécoises, représentant 84 % de la population de la province.

S'appuyant sur les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constate l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation face aux changements climatiques, le conseil municipal de Gatineau :

- **reconnait** que des changements rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5°C le réchauffement planétaire ;
- **poursuit** les mesures du *Schéma d'aménagement et de développement révisé*, permettant d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique ;
- **encourage** les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que les MRC et municipalités de l'Outaouais et du Québec, à poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique.

En adoptant cette déclaration d'urgence climatique, la Ville de Gatineau répondait à l'appel lancé par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). L'objectif de la déclaration est d'insuffler un engagement immédiat dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et une transition vers une société carboneutre et résiliente. Elle détaille notamment les conséquences de l'inaction sur la santé publique, l'économie, l'alimentation, l'environnement et la sécurité.

Dans la foulée de cette résolution du conseil municipal, la Ville de Gatineau a lancé les travaux de développement d'un Plan climat ambitieux pour faire de l'urgence climatique une priorité des années à venir. La présente consultation publique est une étape essentielle dans la co-construction du plan. Son lancement est prévu pour la fin de l'année 2021.

Cette mobilisation locale se fait l'écho d'un mouvement mondial de prise de conscience citoyenne quant à la situation d'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés. **Le développement d'un Plan climat doit permettre l'établissement d'un cadre pour organiser une réponse collective face aux défis climatiques et pour sécuriser l'avenir de nos futures générations.**

→ INSUFFLER
UN ENGAGEMENT
IMMÉDIAT DANS
LA RÉDUCTION DES
ÉMISSIONS DE GAZ À
EFFET DE SERRE ET
UNE TRANSITION VERS
UNE SOCIÉTÉ SOBRE
EN CARBONE
ET RÉSILIENTE.

CADRE INTERNATIONAL, NATIONAL ET PROVINCIAL

Les travaux menés par la Ville de Gatineau s'inscrivent dans un contexte international d'évolution profonde de nos sociétés et de nos modes de vie. Ainsi, notre démarche s'appuie sur une déclinaison de cadres aux niveaux international, fédéral, provincial et local.

→ Cadre international

En 2015 lors de la COP21, un consensus mondial autour de la gestion des enjeux climatiques a débouché sur la signature de l'Accord de Paris. Signé par 195 pays, cet accord international a pour objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale entre 1,5°C et 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Pour orienter leurs décisions et établir des cibles de réduction de GES cohérentes avec cet objectif, les pays signataires s'appuient généralement sur les rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

En 2018, le GIEC estimait³ que, pour limiter le réchauffement climatique mondial à 1,5°C, il est nécessaire de réduire les émissions de GES de 45 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010, et d'atteindre la carboneutralité planétaire en 2050.

En outre, tenant compte du temps qu'il faudra pour inverser la trajectoire à la hausse des conséquences anticipées des changements climatiques (exemples : montée des eaux, vagues de chaleur extrêmes, précipitations abondantes...), les signataires de l'Accord de Paris s'engagent également à développer les mesures d'adaptation nécessaires à la résilience de leurs territoires.

Sur la base des constats et des études réalisés par le GIEC, les instances internationales, nationales, provinciales et locales considèrent l'urgence climatique comme une priorité absolue pour les années à venir et travaillent à l'élaboration de plans d'action à leur échelle.

→ Cadre national

Signataire de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé en 2015 à réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de 30 % comparativement aux niveaux de 2005.

En décembre 2020, le gouvernement fédéral a revu sa cible 2030 à la hausse en annonçant cette fois une fourchette de réduction entre 32 et 40 % sous le niveau de 2005⁴.

En outre, le gouvernement canadien vise la carboneutralité à l'horizon de 2050, en accord avec les cibles préconisées par le GIEC.

→ EN 2015, LORS DE
LA COP21 UN ACCORD
MONDIAL A ÉTÉ SIGNÉ.
L'OBJECTIF EST DE LIMITER
L'AUGMENTATION
DE LA TEMPÉRATURE
MONDIALE ENTRE
1,5°C ET 2°C PAR
RAPPORT AUX NIVEAUX
PRÉINDUSTRIELS.

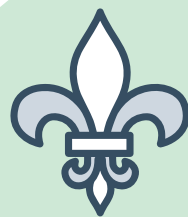


3. Rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5°C, 2018 -
4. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/progres-cible-reduction-emissions-gaz-effet-serre-Canada.html>

→ Cadre provincial

Le gouvernement du Québec a annoncé viser une réduction de 37,5 % des émissions de GES de la province pour 2030 (par rapport à 1990)⁵ et la carboneutralité d'ici 2050.

Fin 2020, le gouvernement provincial a dévoilé son Plan pour une économie Verte (PEV) 2030, articulé autour de cinq grands axes pour les années à venir : construire l'économie de demain, s'adapter aux changements climatiques, créer un environnement prévisible et propice à la transition climatique et accélérer le développement des connaissances.



→ Rôle des municipalités

Dans la continuité des échelons de gouvernement, les municipalités ont un rôle clé à exercer en matière de gestion des enjeux climatiques. Selon la Fédération canadienne des municipalités (FCM), un réseau de 400 municipalités canadiennes, les administrations municipales influencent et exercent un contrôle sur la moitié des sources d'émissions de GES du Canada. Elles sont également les premières à intervenir face aux aléas climatiques violents et aux autres répercussions des changements climatiques.

Ainsi, la Ville de Gatineau fait partie du programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), piloté par la FCM qui soutient et accompagne les villes canadiennes en structurant leurs actions en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Le programme PPC en cinq étapes comprend⁶ :

1. l'établissement d'un inventaire de référence et des prévisions des émissions de GES
2. l'établissement d'objectifs de réduction des émissions
3. l'élaboration d'un plan d'action local
4. la mise en œuvre du plan d'action
5. le suivi des progrès et la présentation des résultats

Au-delà de la nécessité de cadres et accords internationaux, nationaux et provinciaux, c'est bel est bien à l'échelle locale que les changements climatiques ont des répercussions tangibles. Ainsi, la Ville de Gatineau doit mettre en place les conditions nécessaires à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques pour son territoire et sa population. La réponse que nous apporterons doit tenir compte du contexte local gatinois, des aspirations de sa communauté et des actions posées par l'administration municipale depuis plusieurs années.



**→ AU-DELÀ
DES ACCORDS
INTERNATIONAUX,
NATIONAUX
ET PROVINCIAUX,
C'EST BIEN
À L'ÉCHELLE LOCALE
QUE LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ONT
DES RÉPERCUSSIONS
TANGIBLES.**

5. <https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte/>
6. <https://fcm.ca/fr/programmes/partenaires-dans-la-protection-du-climat>

**DÉMARCHES
ENGAGÉES PAR
LA VILLE DE
GATINEAU**

**Novembre
2008**
Politique
environnementale



2010
Inventaire 2009
des émissions de GES



**2010-
2015**
Plan de réduction des
émissions de GES des
activités municipales



**Décembre
2015**
Schéma
d'aménagement et
de développement
révisé



**Septembre
2016**
Déclaration du
sommet des élus
locaux pour le climat



2016
Inventaire 2015 des
émissions de GES



**Novembre
2018**
Déclaration de
l'urgence climatique



**2019-
2021**
Développement
du Plan climat
de la Ville
de Gatineau

HISTORIQUE DE LA VILLE DE GATINEAU EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE

La Ville de Gatineau s'est officiellement engagée dans la lutte aux changements climatiques en 2010, à la suite de la création de sa Politique environnementale (2008). Cela s'est traduit par la réalisation de deux inventaires des émissions de GES (cf. 2009 et 2015) et de l'adoption en 2010 d'un premier plan de réduction de ses émissions corporatives.

Dans une perspective plus large, le conseil municipal a adopté son Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) le 20 octobre 2015. Ce schéma est un document de planification municipale majeur qui met de l'avant plusieurs orientations liées aux enjeux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques sur notre territoire.

La Ville a endossé la *Déclaration du Sommet des élus locaux pour le Climat* du 4 décembre 2015, laquelle propose que les élus municipaux des six continents s'engagent collectivement à lutter contre les changements climatiques. En 2017, le maire, Maxime Pedneault-Jobin, a rejoint le réseau international de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, la plus grande coalition de maires dédiée à ces enjeux à l'échelle planétaire.

À la suite de la Déclaration d'Urgence Climatique (DUC), la résolution CM-2018-67 du conseil municipal, adoptée le 28 novembre 2018, a permis d'engager le développement d'un Plan climat qui doit orienter la stratégie à adopter par les services municipaux et la collectivité dans les années à venir.

Cet engagement peut s'appuyer sur plusieurs plans structurants d'ores et déjà menés ou en cours de mise en œuvre en lien avec la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Voici un échantillon de ces démarches engagées dans les dernières années avec une perspective axée sur leur contribution pour faire face au défi des changements climatiques (voir page suivante).

	PRINCIPAUX ENJEUX TRAITÉS	LIEN AVEC LA LUTTE ET/OU L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES 2010-2015	Émissions de GES	Les actions développées et mises en œuvre portaient sur les activités, les infrastructures et les équipements sous la gestion de l'organisation municipale. Il s'agit de la première démarche spécifique de lutte aux changements climatiques pour la Ville de Gatineau. Ces premières actions ont principalement consisté à établir un cadre propice au développement et à la mise en œuvre de mesures de réduction des émissions de GES.
PLAN DE GESTION DES ARBRES ET DES BOISÉS, 2013	Chaleur accablante Eaux de ruissellement Tempêtes destructrices	Ce plan vise la gestion, la conservation et la plantation d'arbres sur le territoire de la Ville de Gatineau. Il permet alors d'agir sur des enjeux tels que les îlots de chaleur, les eaux de ruissellement et la sécurité dans le cadre de fortes tempêtes.
PLAN DE GESTION DE L'EAU 2017-2021	Pluies torrentielles Sécheresse Chaleur accablante Inondations	Ce plan d'action traite, entre autres, les enjeux en lien avec la qualité de l'eau des milieux naturels, la gestion des eaux de ruissellement, l'accès à l'eau potable ou encore les inondations liées aux crues de rivières.
PLAN DE DÉPLACEMENTS DURABLES	Émissions de GES	Ce plan est un engagement de la Ville à favoriser les déplacements durables en positionnant le piéton avant tout. Son ambition est d'accroître de 10 à 15 % les déplacements actifs et de 18 à 24 % ceux en transport en commun. À ce titre, ont été développées des démarches telles que le Plan directeur du réseau cyclable ou encore le Plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau.
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE ET DES ACTIVITÉS AGRICILES	Sécheresse Émissions de GES Captation du carbone Autonomie alimentaire	L'objectif de ce plan étant le développement de l'agriculture locale, sa réalisation contribuera à faire face aux enjeux de sécurité alimentaire. En effet, les changements climatiques pourraient avoir un impact sur nos chaînes d'approvisionnement du fait que certains territoires producteurs risquent de subir la sécheresse et le manque d'eau. Également, l'augmentation de la production agricole locale permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des produits alimentaires.

La Ville de Gatineau a su compter sur le soutien et la participation d'organismes présents sur son territoire pour la réalisation et la mise en œuvre de ces plans et des actions qui en découlent. L'importance des actions en lien avec la lutte et l'adaptation aux changements climatiques menées par des organisations telles que la STO, la Commission de la capitale nationale, le CREDDO, MOBI-O, Enviro-Educ Action, Vivre en Ville et bien d'autres est considérable. Cette collaboration avec les organismes structurants de notre territoire est essentielle pour faire face aux défis climatiques.

Un des enjeux du nouveau Plan climat de la Ville de Gatineau sera de réussir à fédérer autour d'une vision commune et globale les différentes initiatives de planification municipale menées jusqu'ici en termes de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

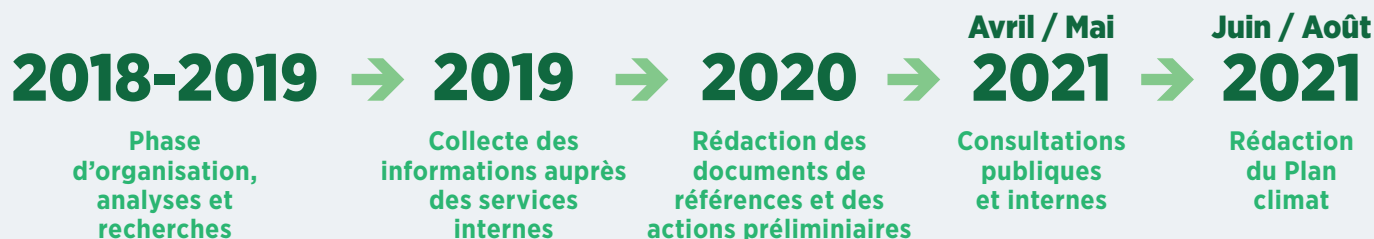


PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT

→ Résumé de ce qui a été réalisé : études, inventaires, consultations internes

La Ville de Gatineau a déjà mis en place un nombre substantiel d'actions de lutte et d'adaptation aux changements climatiques. Cependant, c'est une approche plus intégrée et inclusive qui est nécessaire afin de mieux préparer le territoire et notre population pour les décennies à venir. Cette nécessité est l'un des fondements majeurs du développement d'un Plan climat pour la Ville de Gatineau. Les faits saillants issus de ces documents vous sont présentés dans la partie suivante, qui dresse le portrait de situation pour la Ville de Gatineau.

DÉVELOPPEMENT DU PLAN CLIMAT



Plusieurs étapes de cadrage, de mobilisation des services municipaux, d'analyse et de recherche ont permis d'élaborer, en 2019 et 2020, une série de documents de référence. Ces documents de travail nous permettent d'appréhender et de prendre position sur les enjeux climatiques propres à notre territoire :

VOLET ATTÉNUATION

NOM DU DOCUMENT	OBJECTIF DU DOCUMENT
VALIDATION DES INVENTAIRES DES ÉMISSIONS GES 2009 ET 2015 RÉVISÉS	Dresser un portrait des émissions de GES de l'administration municipale et de la collectivité (volume, sources, évolution dans le temps). Dans le cadre du Plan climat, ces documents ont été révisés et certifiés par ICLEI Canada pour assurer la validité des informations auxquelles nous nous référons pour le développement des actions en atténuation.
PROJECTION « BUSINESS AS USUAL » (BAU) DES ÉMISSIONS DE GES JUSQU'EN 2050	Évaluer le niveau des émissions attendu à moyen et long terme si les tendances futures en matière de développement suivent celles du passé et qu'aucun changement de politique municipale n'a lieu.
PORTRAIT DE LA SITUATION EXHAUSTIF EN RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES	Résumer le cadre et le contexte dans lesquels la Ville de Gatineau engage ses démarches de réduction des émissions de GES.
LISTE PRÉLIMINAIRE DE MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES	Identifier des mesures de réduction des émissions de GES sur la base des inventaires, des projections BAU et du portrait de la situation.

VOLET ADAPTATION

NOM DU DOCUMENT	OBJECTIF DU DOCUMENT
PROJECTIONS CLIMATIQUES DE LA VILLE DE GATINEAU (RÉGION DE L'OUTAOUAIS)	Présenter les résultats de projections climatiques sur une série d'indicateurs pour le territoire de la Ville de Gatineau et la région de l'Outaouais avec l'expertise d'Ouranos, un consortium en climatologie régionale reconnu.
PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE	Dresser un aperçu des systèmes socio-économiques, naturels et bâtis du territoire afin de déterminer tous les facteurs de stress non climatiques, les enjeux climatiques actuels et les outils disponibles qui auront un impact sur la capacité d'adaptation de la Ville.
RAPPORT D'ANALYSE DE RISQUES ET VULNÉRABILITÉS	Soutenir la planification des mesures d'adaptation en identifiant les principaux risques et vulnérabilités auxquels devront faire face l'organisation municipale et la collectivité gatinoise dans le cadre des changements climatiques.
LISTE PRÉLIMINAIRE DE MESURES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Identifier des mesures d'adaptation aux changements climatiques sur la base des travaux de recherche et d'analyse réalisés en amont.

Les travaux de conception du Plan climat ont été engagés en 2019 et doivent se finaliser au courant de l'été 2021.

Chronologie et avancée des travaux de conception du Plan climat :

- 2019** → Phase d'organisation, d'analyses et de recherches
- 2019** → Collecte des informations auprès des services internes
- 2020** → Élaboration et rédaction des documents de référence et des actions préliminaires

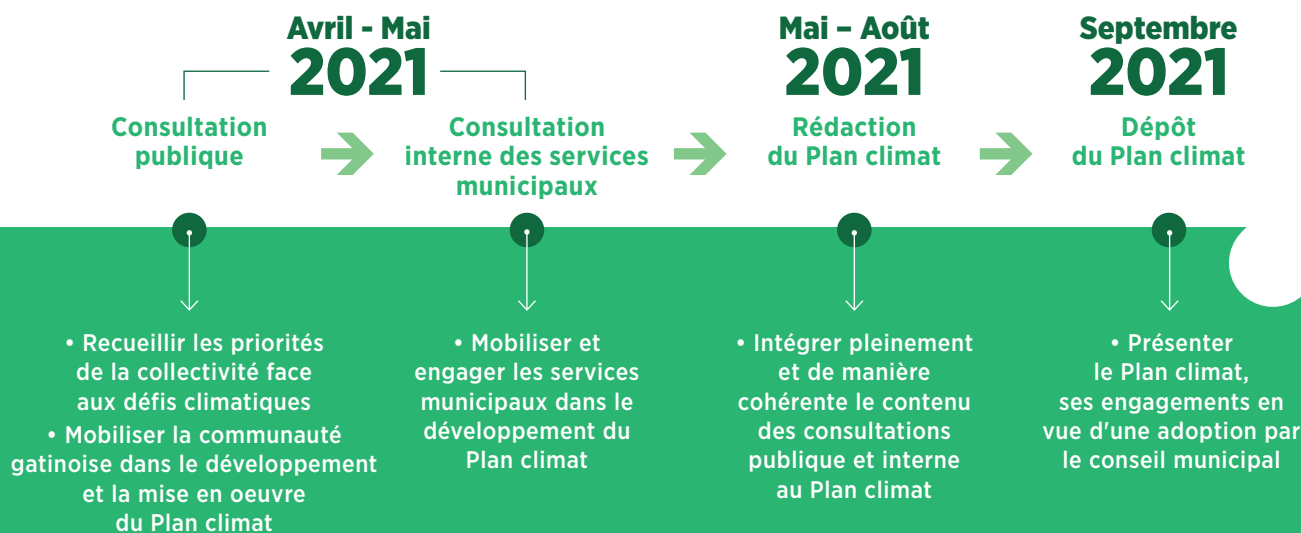
Ces travaux ont permis à l'administration municipale de dresser un portrait du territoire gatinois axé sur la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

C'est une étape indispensable pour définir :

- des cibles de réduction des émissions de GES cohérentes,
- nos vulnérabilités face aux changements climatiques,
- et éclairer la manière dont les services municipaux et la collectivité peuvent y faire face.

→ Les prochaines étapes de l'élaboration du Plan climat

La Ville de Gatineau s'appuie sur les documents de référence qui viennent d'être présentés pour poursuivre l'élaboration de son Plan climat et engager une consultation auprès de ses services internes et de l'ensemble de la collectivité gatinoise. Voici les étapes planifiées :



2

CONCRÈTEMENT, À QUOI DEVONS-NOUS FAIRE FACE SUR NOTRE TERRITOIRE ?



Portrait gatinois des émissions de gaz à effet de serre et des vulnérabilités face aux aléas climatiques.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

Dans le cadre de sa Politique environnementale, la Ville de Gatineau a réalisé un inventaire de ses émissions de GES pour l'année 2009. Les résultats obtenus ont permis le développement et la mise en œuvre de son premier plan de réduction des émissions de GES. Un second inventaire a été réalisé pour l'année 2015 afin d'établir l'évolution des émissions depuis 2009 et d'en faire ressortir les grandes tendances.

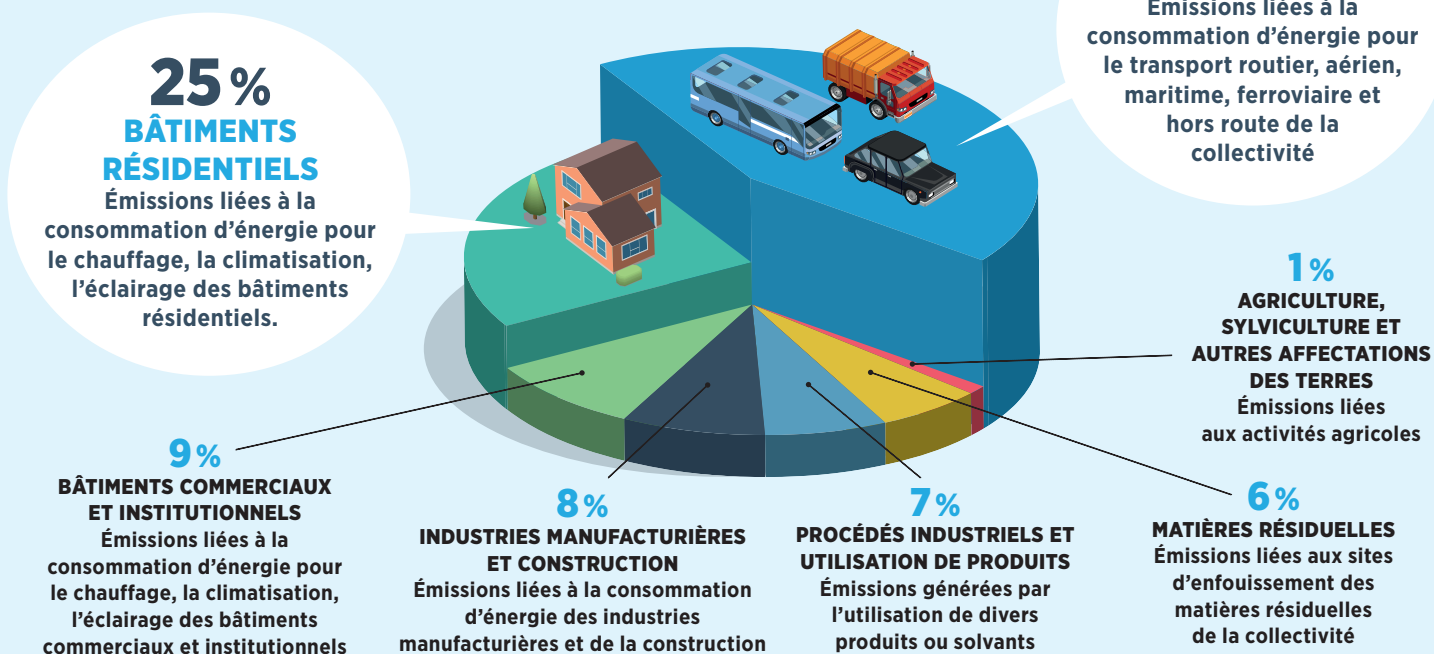
Les informations les plus récentes pour la Ville de Gatineau en matière d'émissions de GES sont issues de l'inventaire 2015 qui se décline en 2 périmètres distincts :

- **Le périmètre collectif**, qui est le bilan global des émissions de GES associées à l'ensemble de la collectivité.
- **Le périmètre corporatif**, qui est le bilan des émissions de GES générées dans le cadre des activités sous la gestion de l'organisation municipale, soit directement par ses ressources, soit par les ressources de ses fournisseurs et contractants. C'est un sous-ensemble de l'inventaire collectif.

→ LA GRANDE MAJORITÉ DES ÉMISSIONS DE GES GÉNÉRÉES PAR LA COLLECTIVITÉ PROVIENT DU TRANSPORT ET DES BÂTIMENTS.

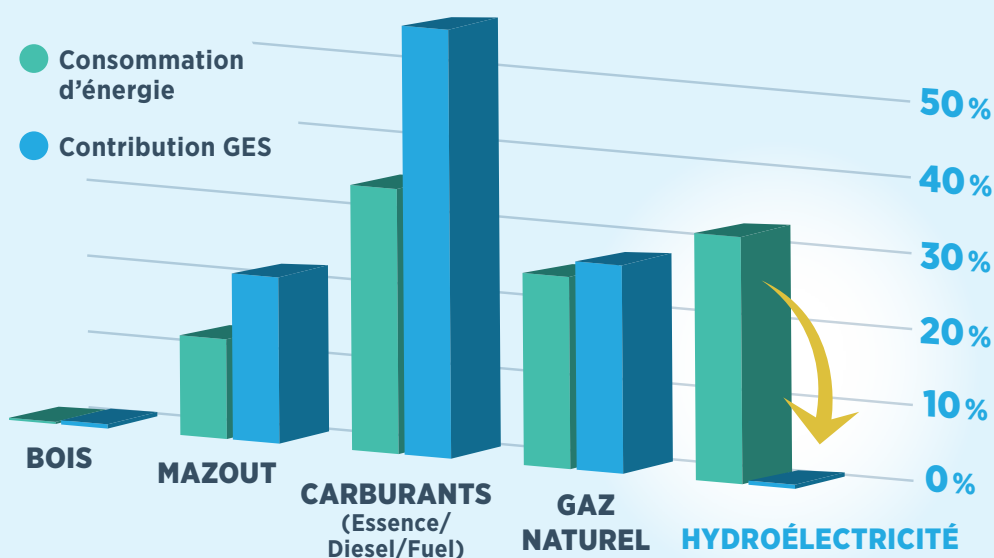
→ Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre collectif

À l'échelle de la collectivité, ce dernier inventaire indique que les émissions de GES de la Ville de Gatineau s'élèvent à 1 698 957 tCO₂e. Il est constaté que ces émissions ont baissé de 8 % par rapport à 2009.



En complément de la répartition des émissions par secteur, l'inventaire 2015 a également mis en lumière la contribution des différentes sources d'énergie utilisées par la collectivité :

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS GES PAR SOURCE D'ÉNERGIE - COLLECTIVITÉ



→ NOS ACTIVITÉS ET NOS INFRASTRUCTURES SONT TRÈS ÉNERGIVORES SI NOUS LES COMPARONS AVEC DES ACTEURS EXEMPLAIRES. L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE OFFRE ALORS UN TRÈS GRAND POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Une des opportunités majeures pour réduire les émissions de GES de la collectivité serait de maximiser l'utilisation de l'hydroélectricité comme source d'énergie en remplacement des combustibles fossiles.

En effet, l'électricité représente 30 % de la consommation d'énergie et seulement 0,4 % des émissions de GES de la collectivité. L'électrification représente donc une solution à privilégier pour transiter vers une trajectoire bas carbone et atteindre nos objectifs de réduction d'émissions GES.

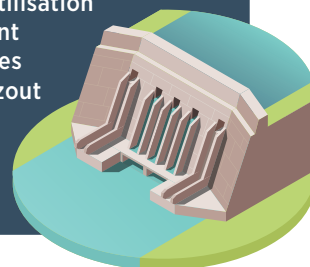
Cela dit, c'est une solution qui soulève certaines contraintes dont il faut tenir compte, comme l'augmentation de la production d'hydroélectricité au Québec, la gestion des pics de consommation, la résilience énergétique en cas de panne du réseau ou encore le coût de ce type d'énergie vis-à-vis d'autres combustibles fossiles (le gaz naturel par exemple).

D'autre part, au-delà de la conversion vers des énergies renouvelables, la priorité reste l'amélioration de l'efficacité et de la performance énergétique. Nos activités et nos infrastructures sont très énergivores si nous les comparons avec des acteurs exemplaires. L'amélioration de l'efficacité énergétique offre alors un très grand potentiel de réduction des émissions de GES.

Les émissions issues du secteur des bâtiments proviennent surtout de la combustion d'énergies fossiles utilisées pour le chauffage des résidences, commerces et autres institutions ou industries. C'est l'utilisation du gaz naturel et du mazout qui génère l'essentiel des émissions de GES des bâtiments de la

L'HYDROÉLECTRICITÉ, UNE SOLUTION À PRIVILÉGIER

L'hydroélectricité produite au Québec, considérée comme une énergie renouvelable, est une alliée incontournable pour réduire nos émissions de GES à travers l'électrification de plusieurs secteurs majeurs. La filière hydroélectrique québécoise émet beaucoup moins de gaz à effet de serre que les autres formes d'énergie et c'est donc une option à privilégier aux énergies fossiles largement utilisées de nos jours. Par exemple, pour une maison unifamiliale, les émissions de GES liées à l'utilisation de l'électricité sont 127 fois plus faibles que celles du mazout et 84 fois plus faibles que celles du gaz naturel.



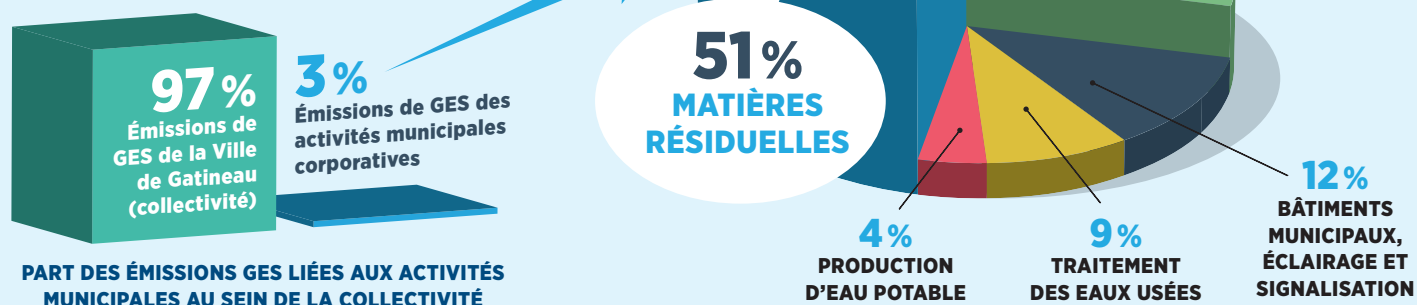
collectivité. À ce titre, des efforts pour convertir les systèmes de chauffage au mazout ont été engagés et sont à poursuivre. Ces initiatives ont d'ailleurs permis de réduire de manière significative les émissions des bâtiments de la collectivité entre 2009 et 2015.

Concernant le secteur des transports, c'est le transport routier qui représente la principale source de GES avec 38 % des émissions totales de la collectivité, **en particulier les véhicules automobiles et les camions légers à usage personnel qui représentent respectivement 41 % et 36 % des émissions du secteur.**

La mise en œuvre du Plan pour une économie verte élaboré par le gouvernement du Québec à la fin de l'année 2020 présente un potentiel important de réduction des émissions liées à l'électrification du transport routier.

→ Résultats de l'inventaire 2015 pour le périmètre corporatif

Concernant les activités municipales, l'inventaire des émissions de GES 2015 indique un total de 55 904 tCO₂e. Les émissions corporatives liées aux activités de l'administration municipale de la Ville de Gatineau représentent 3 % du total des émissions de la collectivité.



Les principales sources d'émissions de GES générées par les activités municipales de la Ville de Gatineau sont les suivantes :

- **La gestion des matières résiduelles (51 %)** – Les émissions de GES liées aux sites d'enfouissement gérés par la Ville de Gatineau génèrent plus de la moitié du bilan total des émissions de l'inventaire corporatif.
- **Les équipements motorisés (24 %)** – Les véhicules lourds fonctionnant au diesel représentent la principale source d'émission.
- **Les bâtiments municipaux (12 %)** – L'utilisation du gaz naturel pour le chauffage constitue la principale source (92 %) des émissions pour cette catégorie.

Bien que la part des émissions issues des activités de l'organisation municipale peuvent paraître infimes par rapport aux émissions de la collectivité, des actions d'envergure doivent être menées pour les réduire. En effet, les émissions de la collectivité sont la somme des émissions de tous ses acteurs. La Ville de Gatineau doit se positionner comme un chef de file exemplaire pour susciter l'engagement des autres organisa-

→ LA VILLE DE GATINEAU DOIT SE POSITIONNER COMME UN CHEF DE FIL EXEMPLAIRE POUR SUSCITER L'ENGAGEMENT DES AUTRES ORGANISATIONS DU TERRITOIRE DANS UN PROCESSUS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES.

tions du territoire dans un processus de réduction des émissions de GES. De plus, cet engagement de l'organisation municipale permettra d'induire le développement d'une expertise et d'une offre de solutions sur son territoire par l'entremise des appels d'offres et des contrats qu'elle engage avec les entreprises et fournisseurs gatinois.

→ Position de la Ville de Gatineau et cibles de réduction

L'identification des cibles de réduction des émissions de GES s'est appuyée sur plusieurs références : les inventaires d'émissions de GES, les recommandations du GIEC et les cibles adoptées par les gouvernements fédéral, provincial et locaux.

Par ailleurs, dans le cadre de son adhésion à la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (GCoM) et au programme Partenaires dans la protection du climat (PPC), la Ville de Gatineau a pris les engagements suivants :

- 1 Les cibles sont **ambitieuses**, tout en reflétant les objectifs provinciaux, fédéraux et internationaux. Elles s'alignent avec le niveau de réduction nécessaire pour significativement réduire les émissions de la ville et contribuer à la lutte globale aux changements climatiques.
- 2 Les cibles sont **appropriées aux circonstances et aux capacités locales** incluant les opportunités et les défis municipaux ; tout en considérant les conditions économiques locales et le potentiel de réduction des émissions de GES des secteurs clés de la ville.
- 3 Les cibles sont **mesurables, basées sur une année de référence, liées à une année cible et axées sur un pourcentage de réduction**.
- 4 Les cibles sont **spécifiques aux opérations de la ville ou à l'ensemble des secteurs d'émission de la collectivité**.

→ **DES CIBLES DE RÉDUCTION AMBITIEUSES : 35 % DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2030, ET LA CARBONEUTRALITÉ EN 2050.**

CIBLE DU PÉRIMÈTRE DE LA COLLECTIVITÉ

2030
Objectif de réduction de **35 %** des émissions de GES par rapport à 2015

2050
Carboneutralité

LE CONCEPT DE CARBONEUTRALITÉ

se définit par un total d'émissions nulles. Les émissions qui ne peuvent être évitées sont alors séquestrées (emprisonnées pour ne pas être émises dans l'atmosphère) ou compensées par des actions de réduction sur d'autres sources de GES.

CIBLE DU PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS MUNICIPALES (CORPORATIF)

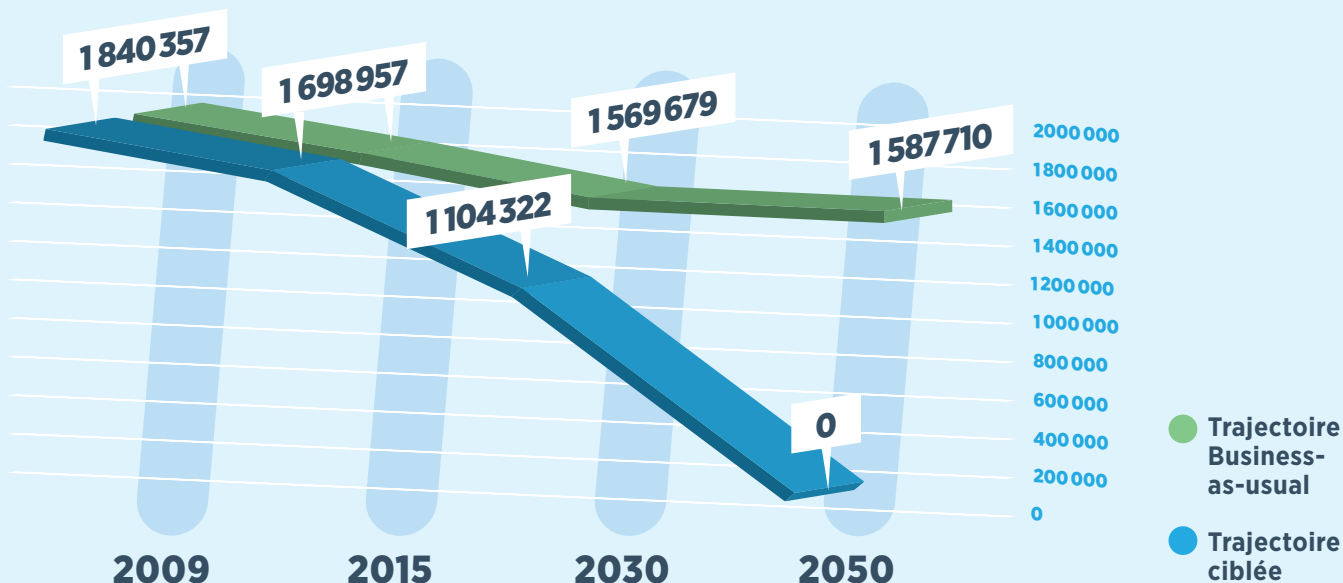
2030
Objectif de réduction de **50 %** des émissions de GES par rapport à 2015



2050
Carboneutralité

La Ville de Gatineau en tant qu'organisation doit se doter de cibles conséquentes et faire preuve d'exemplarité en menant des actions de réduction des émissions de GES dans le cadre des activités municipales.

POURQUOI L'ACTION CLIMATIQUE EST-ELLE NÉCESSAIRE À L'ÉCHELLE MUNICIPALE ?

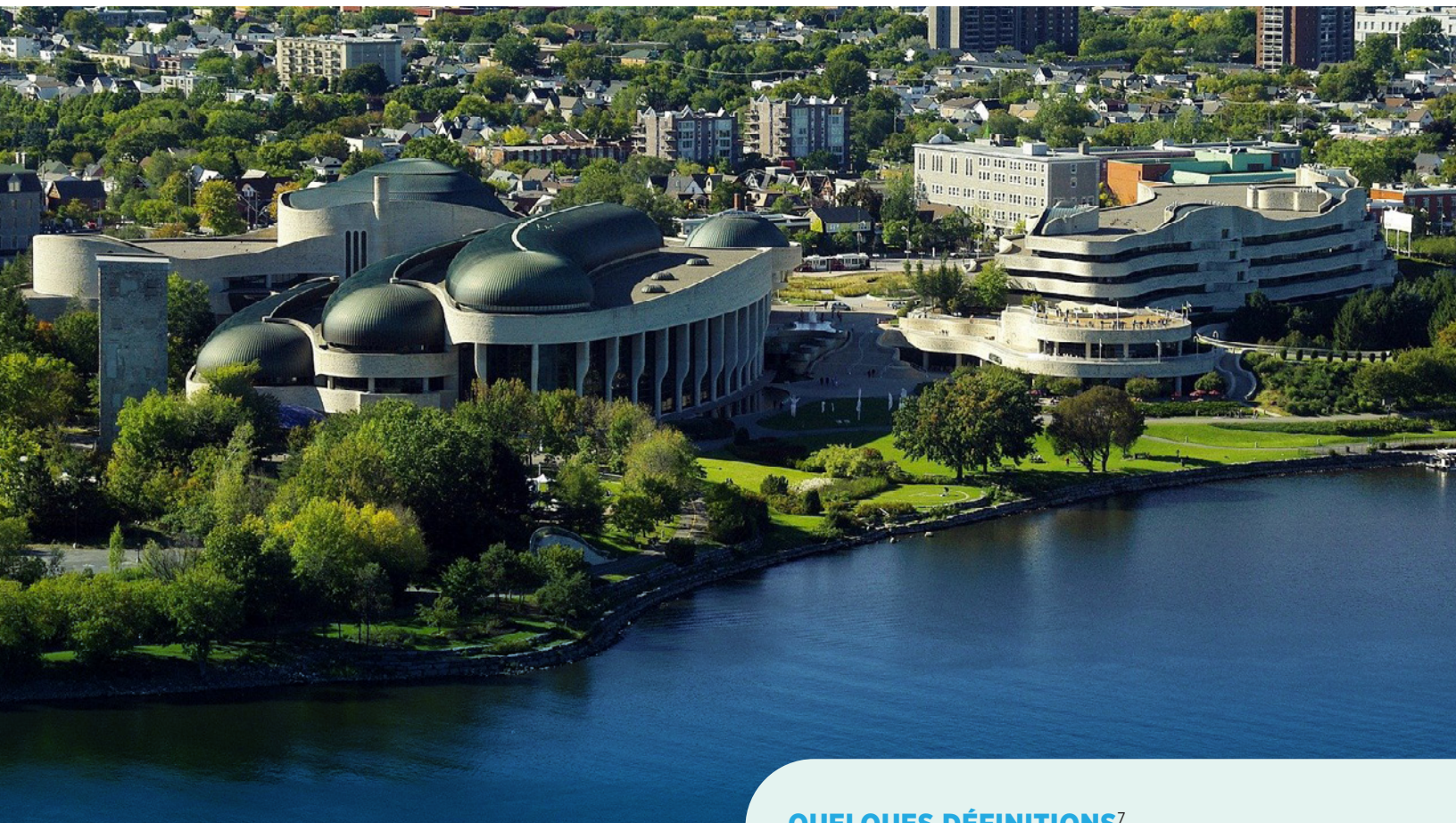
PROJECTION EN TONNES ÉQ.CO₂ DES CIBLES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES ET DU SCÉNARIO BUSINESS-AS-USUAL (BAU)

Les projections Business-As-Usual (BAU) sont un outil permettant d'évaluer le niveau d'émissions attendues si les tendances futures en matière de développement suivent celles du passé et qu'aucun changement de politique municipale n'a lieu. Réalisées en collaboration avec l'organisme ICLEI Canada (Conseil international pour les initiatives écologiques locales), ces prévisions permettent d'informer et d'orienter la prise de décision concernant les stratégies de réduction des émissions de GES.

Pour atteindre ses cibles, la Ville de Gatineau établira dans son Plan climat une déclinaison de cibles spécifiques à chaque secteur d'émissions et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre. La démarche de consultation publique engagée orientera cet exercice dont le cadre de réflexion est présenté dans la prochaine partie du présent document.

Si l'atteinte des cibles 2030 et 2050 est essentielle et stratégique, l'inertie des changements climatiques est telle qu'une adaptation conséquente de notre territoire demeure nécessaire. En effet, les impacts liés aux changements climatiques se feront sentir pendant des décennies après l'inversion de la courbe. La Ville de Gatineau est d'ores et déjà exposée à plusieurs aléas climatiques, et l'administration municipale se doit d'anticiper les conséquences des changements climatiques pour y faire face et assurer la résilience de sa communauté.

→ LA COMMUNAUTÉ GATINOISE DOIT S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.



ADAPTATION

Gatineau est la quatrième plus grande ville au Québec et le principal centre urbain de la région de l'Outaouais. Les effets des changements climatiques se font déjà sentir sur sa population, ses infrastructures et son territoire. Le Plan climat développé par la Ville de Gatineau doit permettre à l'ensemble de sa population de s'adapter aux nouvelles réalités imposées par les aléas climatiques présents et à venir.

Dans cette section, nous présentons des changements climatiques attendus pour le territoire de Gatineau, leurs impacts estimés sur les conditions météorologiques et leurs conséquences sur la collectivité, qui mettent en perspectives plusieurs points de vulnérabilité.

QUELQUES DÉFINITIONS⁷

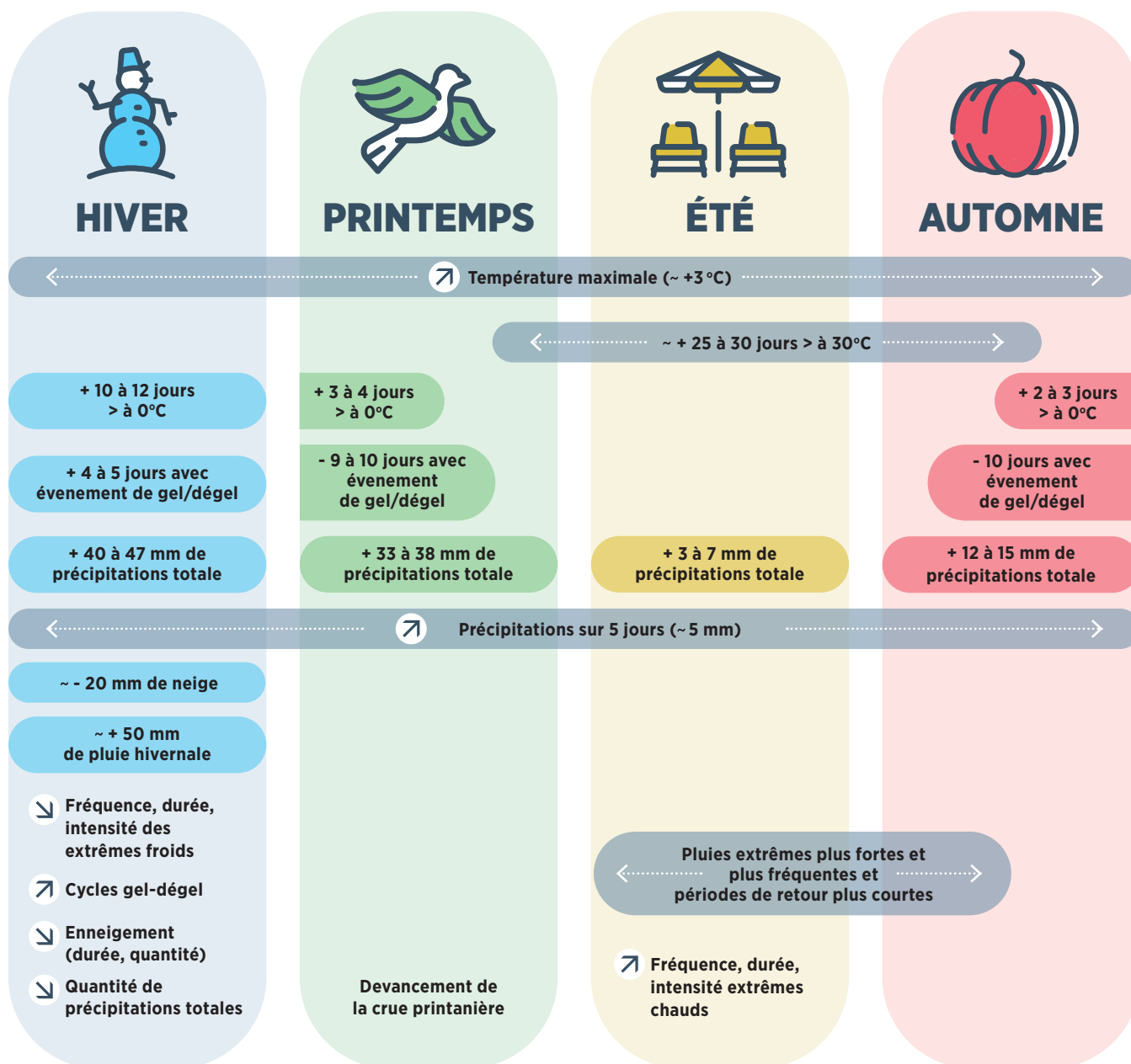
L'adaptation c'est l'ajustement des systèmes naturels ou des systèmes humains face à un nouvel environnement ou un environnement changeant. L'adaptation aux changements climatiques indique l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.

La résilience c'est la capacité de résistance des systèmes sociaux, économiques et environnementaux face à une perturbation, une tendance ou un événement dangereux, permettant à ceux-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver leur fonction essentielle, leur identité et leur structure, tout en gardant leurs facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation. La résilience désigne notre capacité à nous adapter dans un environnement changeant.

7. Allwood J. M., V. Bosetti, N. K. Dubash, L. Gómez-Echeverri et C. von Stechow, 2014 : Glossaire. In : *Changements climatiques 2014, L'atténuation du changement climatique Contribution du Groupe de travail III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [sous la direction de Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx]. Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni) et New York, NY (États-Unis d'Amérique).

→ Les projections climatiques de la Ville de Gatineau

Cette section présente les projections climatiques pour la Ville de Gatineau à l'horizon 2050 selon un choix de douze indicateurs retenus par l'organisme Ouranos dans le cadre de leurs portraits climatiques des régions du Québec, selon un scénario des émissions de GES considéré élevé.⁸



8. ROY, P. et BLEAU, N. (2020) Portrait climatique de la ville de Gatineau. Projet 551026 - Stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques - Ville de Gatineau, Ouranos, 83 p.

VARIABLES ET INDICES CLIMATIQUES		TENDANCES	1981 2010 Historique climatique	2041 2070 Projections climatiques Horizon 2050	2071 2100 Projections climatiques Horizon 2100
 TEMPÉRATURE (°C)	Moyenne annuelle des températures	↗	6,1°C	9,1°C (+3.1)	11,7°C (+5.6)
	Moyenne des températures maximales estivales	↗	25,5°C	28,7°C (+3.2)	31,5°C (+6)
	Nombre annuel de jours >30°C (jours)	↗	12,5	43,2 (+29.8)	73,8 (+61.3)
NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS					
	Nombre de canicules	↗	0,30	3,8 (+2.78)	5,27 (4.97)
 PÉRIODE DE GEL-DÉGEL (jours)	Nombre annuel d'événements de gel-dégel	↘	79,9	67,1 (-12.8)	58,7 (-21.1)
	Nombre d'événements gel-dégel en hiver	↗	25,6	30,7 (+5.1)	32,4 (+6.8)
 PRÉCIPITATIONS (mm)	Total annuel des précipitations	↗	924 mm	1008 (+85)	1040 (+116)
	Total estival des précipitations	↗	262 mm	266 (+4)	256 (-6)
	Total hivernal de neige	↘	139 mm	132	113 (-26)
	Total annuel de pluie	↗	743 mm	851 (+108)	925 (+182)
	Total des pluies hivernales	↗	62 mm	112 (+48)	156 (+92)
	Maximum annuel des précipitations cumulées sur cinq jours	↗	66,9 mm	71,4 (+4.9)	79 (+12.2)

CE QU'IL FAUT RETENIR



HIVER

Des hivers moins froids, avec une augmentation des précipitations sous forme de pluie (moins de neige) et plus de cycles de gel/dégel

- ↗ des températures
- ↗ des précipitations totales (- de neige, + de pluie)
- ↗ des cycles de gel/dégel



PRINTEMPS

Des printemps plus chauds et plus hâtifs ayant des conséquences sur les crues printanières et des précipitations plus abondantes.

- ↗ des températures
- ↗ des crues printanières hâtives
- ↗ des précipitations totales (- de neige, + de pluie)



ÉTÉ

Des étés plus chauds, ce qui signifie plus d'épisodes de sécheresse et de canicules

- ↗ des températures
- ↗ des sécheresses (fréquence et intensité)
- ↗ des périodes de chaleurs extrêmes (fréquence et intensité)



AUTOMNE

Des automnes aussi plus chauds et plus secs.

- ↗ des températures
- ↗ des sécheresses (fréquence et intensité)
- ↗ des périodes de chaleurs extrêmes (fréquence et intensité)

→ Diagnostic de la vulnérabilité aux changements climatiques

Afin de planifier les mesures d'adaptation qui seront développées dans le Plan climat de la Ville de Gatineau, une analyse des risques et de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques a été réalisée.

Cette étude aborde les défis auxquels l'organisation municipale pourrait être confrontée dans le cadre des services qu'elle offre à la population. Elle présente une analyse qualitative des niveaux de vulnérabilités et de risques des services municipaux en s'appuyant sur leurs expertises et les réalités actuelles du terrain pour les envisager selon les projections climatiques et les aléas qui en découlent. Les impacts des aléas climatiques sur les activités de la Ville ont été répertoriés. Leur évaluation a permis d'identifier les conséquences les plus importantes et les plus probables, d'ici 2050, sur nos infrastructures et nos services.

Voici une liste non exhaustive des aléas climatiques et de leurs conséquences sur le milieu et la population gatinoise :



PRÉCIPITATIONS

PRÉCIPITATIONS ABONDANTES ET/OU INTENSES

→ Ruissellement

- Refoulements d'égouts
- Saturation du réseau d'égouts (surverses)
- Fermeture de terrains sportifs extérieurs

→ Crues et inondations

- Dégâts mobiliers et humains

→ Érosion

- Perte en qualité des sols
- Augmentation des espèces envahissantes
- Perte de paysage

→ Glissements de terrain

- Dommages aux routes et à d'autres structures

DES PRÉCIPITATIONS SOUS FORME DE NEIGE ET DES PLUIES HIVERNALES

→ Épisodes de verglas

- Dommages structurels
- Augmentation des accidents (individuels et matériels)
- Dégradation des infrastructures récréatives extérieures

FAIBLES PRÉCIPITATIONS

→ Fréquence et intensité des périodes de sécheresse

- Baisse du niveau des cours d'eau
- Assèchement des sols
- Limitation de l'utilisation de l'eau pour des fins récréatives
- Stress hydrique

→ Assèchement des sols

- Perte en qualité des sols
- Augmentation des espèces envahissantes
- Perte de paysage

QUELQUES DÉFINITIONS⁹

Un aléa est « un phénomène, une manifestation physique ou une activité humaine susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement ».

La vulnérabilité correspond à la prédisposition de l'organisation municipale et des éléments associés, exposés à la manifestation d'un aléa, à subir des préjudices. Dans ce rapport, nous considérons que la vulnérabilité climatique est le résultat de l'interaction de deux paramètres : la sensibilité et la capacité d'adaptation face à un aléa climatique.

Le risque exprime l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation municipale. Le niveau de risque dépend de la probabilité d'occurrence d'un aléa et des conséquences susceptibles d'en résulter sur les éléments vulnérables. Le risque découle d'une combinaison entre un aléa et la vulnérabilité des éléments exposés à cet aléa.

9. Source : Rapport d'analyse de risques et vulnérabilités, 2020) - Qui prend ses sources dans : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/publications/concepts_base/concepts_base.pdf



TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURES ÉLEVÉES L'ÉTÉ

→ Chaleurs extrêmes

- Augmentation des îlots de chaleurs
- Augmentation des inconforts des populations sensibles et des hospitalisations

→ Incendies de végétation

- Perte en qualité des sols
- Augmentations des espèces envahissantes
- Perte de paysage
- Risques pour la santé et la sécurité des populations (humaines, végétales et animales)

→ Feux de forêt

- Risques pour les habitations à proximité d'une forêt et pour la santé de la population (qualité de l'air)
- Perte de paysage

AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES ANNUELLES D'ENVIRON 3°C

→ Allongement de l'été et raccourcissement de l'hiver

- Espèces envahissantes
- Vecteurs de transmission de maladies
- Augmentation des inconforts des populations sensibles

AUGMENTATION DES PRÉCIPITATIONS ET DES CYCLES DE GEL-DÉGEL

→ Variation fréquente des températures autour de 0°C

- Dégradation des routes
- Dommages structurels
- Augmentation des accidents (individuels et matériels)
- Bris de conduites
- Dégradation des infrastructures récréatives extérieures

→ Formation de frasil dans les rivières

- Colmatage des prises d'eau par le frasil (pellicule formée par la glace suite à une baisse subite et importante de température)

→ Dépôts de glace

- Conditions glissantes



ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES

PLUIES VERGLAÇANTES OU VERGLAS

→ Épisodes de verglas

- Dégradation des patinoires extérieures, sentiers de ski et sites de glisse
- Dommages structurels (infrastructures)
- Pannes d'électricité
- Pannes de gaz

TEMPÊTES, VENTS VIOLENTS ET TORNADES

→ Dommages à la végétation

- Dégâts mobiliers
- Risque pour la sécurité des personnes

En 2050, les phénomènes suivants feront partie du quotidien des Gatinois :

- **Hausse des températures** moyennes annuelles (+3°C) et des températures maximales estivales (+3.2°C)
- **Augmentation du nombre de jours** annuels au-dessus de 30°C à 43 jours et des périodes de canicule
- **Augmentation du nombre d'événements** gel-dégel en hiver et des pluies hivernales



L'adaptation aux changements climatiques est donc un pilier incontournable du futur Plan climat de la Ville de Gatineau. La réflexion sur ces enjeux devra aussi tenir compte des éléments suivants :

- **Les inégalités sociales, économiques et territoriales** peuvent s'accroître face aux changements climatiques et personne ne doit être exclus des solutions mises en oeuvre
- **La pollution de l'air et de l'eau** a également des conséquences sur la population et la biodiversité
- **La gouvernance territoriale** : plusieurs espaces du territoire gatinois ne sont pas la propriété de la Ville de Gatineau tels que certaines berges et certains espaces verts. De plus, d'autres espaces sont à responsabilité partagée tels que la rivière des Outaouais (côté québécois, côté ontarien, CCN).

Fort de ce portrait de situation et des différents enseignements que les études réalisées sur le sujet ont mis en lumière, la Ville de Gatineau s'engage dans le développement d'un Plan climat qui intègre la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques au sein de 7 domaines d'action spécifiques.

→ **NOUS DEVONS
ANTICIPER LES ALÉAS
CLIMATIQUES QUE NOUS
NE POURRONS PAS ÉVITER
TOUT EN RÉDUISANT
NOS ÉMISSIONS DE GES
POUR MINIMISER L'AMPLÉUR
DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES À
LONG TERME.**

3

SUR QUOI POUVONS-NOUS AGIR ENSEMBLE ?



L'élaboration du Plan climat est une opportunité pour l'organisation municipale d'associer les acteurs de la collectivité à sa démarche et faire de Gatineau une ville mobilisée vers la carboneutralité et la résilience. La Ville de Gatineau propose sept domaines d'action autour desquels vous sont présentés les grands objectifs, les chiffres clés et des exemples de solutions. Il s'agit là du cadre de la consultation qui vous amène à nous faire part des priorités qui doivent être adressées et des solutions à envisager pour les traiter.

DOMAINES D' ACTIONS

Le développement du Plan climat s'engage sur la base de sept domaines d'action :



Gouvernance,
financement et
mobilisation citoyenne



Bâtiments



Transports

→
**CETTE ORGANISATION
DOIT PERMETTRE
L'ÉTABLISSEMENT D'UN
CADRE POUR TRAITER
L'ENSEMBLE DES ACTIONS
DE LUTTE ET D'ADAPTATION
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES SUR
LE TERRITOIRE DE
LA VILLE DE GATINEAU.**



Matières
résiduelles



Économie
locale et
alimentation



Urbanisme, infrastructures
naturelles et bâties



Sécurité civile
et gestion de crise

Bâtiments



OBJECTIF : Transformer le parc immobilier gatinois pour qu'il atteigne la carboneutralité à l'horizon 2050 et qu'il soit adapté aux aléas climatiques présents et à venir.

Les changements climatiques accentueront la vulnérabilité du parc immobilier existant. De plus, les bâtiments sont

l'un des principaux secteurs d'émissions de GES, dont la majeure partie est issue des énergies fossiles utilisées pour le chauffage.

La Ville devra soutenir l'amélioration de son parc immobilier en termes de performance énergétique, de transition vers les énergies renouvelables et de résistance face aux aléas climatiques.

CHIFFRES CLÉS

42 %
du total des
émissions de GES

33 657
logements sur
le territoire qui
représentent
24 % des émissions
de GES

3 293 907 m²
de surface
commerciale et
institutionnelle
qui génèrent 9 %
des émissions
de GES

20 %
des émissions de
GES proviennent
du chauffage au
mazout

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Faire progresser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies durables dans les bâtiments existants de la collectivité.

EXEMPLE | Créer et bonifier des incitatifs pour l'efficacité et la conversion énergétique des bâtiments.

→ Assurer l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies durables dans les nouvelles constructions.

EXEMPLE | Établir et faire respecter des standards durables pour toute nouvelle construction sur le territoire.

→ Optimiser la résilience des bâtiments face aux changements climatiques.

EXEMPLE | Développer une base de connaissances sur la capacité du parc immobilier à faire face aux impacts des changements climatiques.



AILLEURS DANS LE MONDE

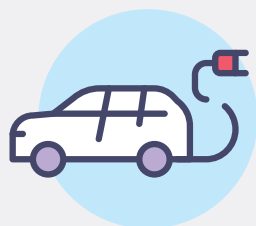
La Suède a réussi à décarboner la quasi-totalité du secteur des bâtiments en s'appuyant sur 3 piliers :

- Une solide efficacité énergétique des bâtiments via notamment des constructions neuves performantes
- Le développement massif et continu des réseaux de chaleur urbains et péri-urbains pour le chauffage
- L'utilisation généralisée de sources d'énergie carboneutres

Ces mesures mises en place au cours des 30 dernières années permettent aux Suédois d'avoir un des parcs les plus économes en énergie malgré des hivers rigoureux. L'exemple de la Suède montre la nécessité d'une réflexion de long-terme et de politiques cohérentes avec une intervention publique qui allie enjeux climatiques, énergétiques et socio-économiques.¹⁰

10. Rapport Rénover mieux : Leçons d'Europe, Haut Conseil pour le Climat, France, novembre 2020

Transports



OBJECTIF : Optimiser les modes de déplacement et leurs infrastructures sur le territoire gatinois pour réduire les émissions de GES du secteur des transports et tendre vers la carboneutralité d'ici 2050.

En 2015, le secteur des transports représentait 44% des émissions de GES de la collectivité gatinoise, dont la majeure partie est issue du transport routier.

Afin de réduire ces émissions, il faudra augmenter de manière considérable la part des déplacements en modes de transport durables (marche, vélo, transport en commun ou covoiturage) et accélérer la transition vers les véhicules à émission zéro ou à faibles émissions. La production hydroélectrique étant faiblement émettrice en GES au Québec, l'électrification des transports est un levier majeur pour réduire les émissions à Gatineau. Au-delà de cette opportunité, de nombreux efforts devront être mis en œuvre pour augmenter l'utilisation des modes actifs, collectifs et partagés au détriment des déplacements automobiles individuels.

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Développer et implanter des projets pour favoriser les déplacements actifs.

EXEMPLES | Développer et planifier des projets de rues piétonnes complètes ou partielles / Accélérer le développement d'un réseau cyclable utilitaire connecté et sécurisé.

→ Optimiser et développer le réseau de transport collectif pour réduire l'utilisation de l'automobile.

EXEMPLE | Accélérer le développement des infrastructures routières au profit des transports collectifs / Offrir des incitatifs pour les déplacements collectifs / Offrir des stationnements pour le covoiturage / Établir une application de covoiturage attractive.

→ Réduire les émissions issues de l'utilisation des véhicules motorisés sur le territoire de Gatineau.

EXEMPLES | Développer l'offre de bornes de recharge pour les véhicules électriques / Réduire la proportion de véhicules à forte consommation d'essence dans certaines zones urbaines identifiées / Élargir l'offre de services d'autopartage.

CHIFFRES CLÉS

Les transports représentent **44 %** des émissions de GES

Le transport routier représente **87 %** des émissions de GES des transports

De toutes les émissions de GES du transport routier : Les automobiles et camions légers représentent **77 %** Les camions lourds représentent **17 %**

Le taux d'occupation moyen par véhicule est estimé à **1,3 personnes**



AILLEURS DANS LE MONDE

La Ville de Londres, pour lutter contre la pollution de l'air, a mis en place une zone à ultra basse émission dans le centre-ville. Dans cette zone, les véhicules doivent être conformes aux dernières normes d'émissions de CO₂ ou payer une taxe. À compter d'octobre 2021, la zone devrait être étendue à l'ensemble de la capitale britannique. ¹¹

11. <https://www.lesechos.fr/monde/europe/londres-un-peage-supplementaire-pour-les-vehicules-polluants-1007567#:~:text=Seuls%20les%20véhicules%20les%20plus,aller%20jusqu%27à%201.000%20livres>

Matières résiduelles



OBJECTIF : Réduire la quantité de déchets produite et en assurer un traitement sans émission de GES.

Les émissions de GES comptabilisées pour le secteur des matières résiduelles sont issues des gaz générés par leur disposition dans les sites d'enfouissement. Les solutions pour limiter ces émissions impliquent de réduire à la source la quantité de déchets générés en renforçant la culture de réparation, du réemploi et de l'économie circulaire sur le territoire. Afin de réduire les émissions de méthane liées à l'enfouissement des matières organiques, il est primordial de détourner au maximum ces matières au profit du compostage. À plus long terme, Gatineau souhaite se doter d'une infrastructure carboneutre pour le traitement des déchets ultimes en Outaouais.

CHIFFRES CLÉS

Le secteur des matières résiduelles représente

5,5 %
des émissions
de la collectivité

2 SITES
d'enfouissement
utilisés par la Ville
de Gatineau à
l'extérieur de son
territoire

2 SITES
d'enfouissement
fermés gérés par la
Ville de Gatineau
sur son territoire

Près de **40 %**
des ordures
envoyées à
l'enfouissement,
en provenance
des résidences de
Gatineau,
sont des matières
recyclables (15 %) ou compostables (24 %)

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

- Réduire à la source les matières résiduelles des secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel.

EXEMPLES | Soutenir l'essor de l'économie circulaire gatinoise / Bannir certains articles de plastique à usage unique sur le territoire / Soutenir et encourager la réduction à la source et le réemploi (réparation d'objets, récupération d'articles de seconde main, etc.).

- Identifier et mettre en œuvre la meilleure solution pour l'élimination des déchets ultimes.

EXEMPLE | Améliorer la captation des émissions issues des sites d'enfouissement / Développer un projet d'infrastructure régionale de valorisation énergétique des déchets ultimes.

- Détourner de l'enfouissement les matières organiques des secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel.

EXEMPLE | Rendre accessible et obligatoire les collectes de matières recyclables et compostables pour tous les ménages et toutes les entreprises du territoire / Obliger le tri et la récupération des résidus de CRD produits, en contrôlant l'octroi des permis de construction.



AILLEURS AU CANADA

Au Québec, le projet Recyclage Carbone Varennes va convertir en biocarburant plus de 200 000 tonnes de matières résiduelles non recyclables et de biomasse forestière résiduelle grâce à un procédé d'électrolyse utilisant de l'énergie hydroélectrique.¹²

La Ville de Toronto a développé un plan de mise en œuvre et un cadre d'intégration des stratégies d'économie circulaire dans les processus d'approvisionnement de la ville pour soutenir la réduction et le réacheminement des déchets.¹³



12. <https://www.ledevoir.com/economie/593251/l-economie-autrement-du-noir-au-vert>

13. <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2018/gm/bgrd/backgroundfile-115664.pdf>

Sécurité civile et gestion de crise



OBJECTIF: Se préparer aux impacts des changements climatiques pour réduire les risques sur la sécurité de la population dans le cadre de catastrophes naturelles.

Ce domaine d'action traite des changements climatiques en considérant les impacts réels

et potentiels qu'ils peuvent produire sur le territoire gatinois.

Il s'agit alors d'envisager les risques en fonction des caractéristiques du territoire gatinois, de ses infrastructures et de sa population sur la base des projections climatiques afin de déterminer leur intensité et de s'y préparer en conséquence.

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Réduire l'exposition de la collectivité aux inondations.

EXEMPLES | Développer des zones d'expansion de crues / Protéger et restaurer les milieux humides.

→ Augmenter la résilience de la population face aux événements extrêmes.

EXEMPLES | Sensibiliser les citoyens aux pratiques pouvant améliorer leur capacité à réagir / Établir un programme de solidarité sociale face aux événements extrêmes.

→ Évaluer les risques liés aux feux de forêt.

EXEMPLE | Évaluer le niveau d'exposition du territoire aux feux de forêt sur la base des projections climatiques et définir les mesures préventives.

→ Prévenir les risques liés aux glissements de terrain.

EXEMPLE | Évaluer les risques de glissements de terrain sur le territoire sur la base des projections climatiques.

CHIFFRES CLÉS

Au lieu de 12 en 2020 il y aura

43 jours
>30°C
en 2050

73 jours
en 2100

soit 20 % de l'année

4 canicules
à prévoir en 2050

5 canicules
en 2100 contre
0,30 en 2020

Augmentation
des événements
de gel/dégel
en hiver

2050 → +5
2100 → +7

Augmentation
de la fréquence,
de l'intensité et
de la quantité des
précipitations
annuelles :

2050 → +9 %
2100 → +12 %

AILLEURS DANS LE MONDE

Parce que 80 % du territoire de Rotterdam est situé sous le niveau de la mer, la municipalité hollandaise a développé une approche dite « resilience by design » (résilience intégrée à la conception), qui mêle stratégie défensive face au risque de crues et utilisation de l'eau par la population¹⁴ : réseau de

« water squares » multifonctionnels, fermes urbaines sur les toits, réseaux numériques pour contrôler l'énergie nécessaire au pompage de l'eau, création d'une compagnie citoyenne de production d'énergie verte et d'une fondation pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables...¹⁵

14. <https://ideas4development.org/montee-eaux-rotterdam/>

15. <https://www.lesechos.fr/2017/01/catastrophes-comment-les-villes-se-preparent-au-pire-158866>

Urbanisme, infrastructures naturelles et bâties



OBJECTIF : Assurer un aménagement du territoire qui nous permettra de faire face aux impacts des changements climatiques et d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

Les aléas climatiques auront un impact sur les infrastructures naturelles et bâties autour desquelles s'organisent les activités menées sur le territoire. De plus, l'aménagement du territoire influence grandement l'impact de notre développement sur l'environnement, notamment en termes d'émissions de GES.

Ce domaine d'action implique d'adapter nos pratiques pour l'entretien des infrastructures naturelles et bâties et d'assurer des nouveaux développements qui tiennent compte des aléas climatiques présents et à venir. Il s'agit également d'optimiser l'aménagement de notre territoire pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités.

CHIFFRES CLÉS

Au lieu de 12 en 2020 il y aura

43 jours
>30°C
en 2050

73 jours
en 2100
soit 20 % de l'année

Augmentation des événements de gel/dégel en hiver

2050 → +5
2100 → +7

Augmentation des pluies hivernales, qui vont plus que doubler au cours du siècle et des épisodes de verglas

Le total des émissions de GES issues des activités sur le territoire gatinois s'élève à
1 698 957
tCO2e

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Lutter contre les îlots de chaleur et réduire le ruissellement.

EXEMPLE | Réaliser des projets d'ingénierie naturelle de captation de l'eau et de rafraîchissement.

→ Établir un cadre d'aménagement du territoire axé sur la résilience et la carboneutralité.

EXEMPLE | Concentrer la croissance urbaine dans les quartiers les mieux desservis par le transport collectif / Développer des quartiers avec une mixité de fonctions (commerces, services, écoles, pôles d'emploi, etc.) pour réduire les déplacements.

→ Prévenir les refoulements et les débordements d'égouts

EXEMPLE | Construire de nouveaux bassins de rétention des eaux / Réviser les critères et normes de conception des réseaux d'égouts sur la base des projections climatiques.

→ Améliorer la longévité et la sécurité des routes face aux conditions extrêmes.

EXEMPLE | Réviser les limites de poids et de vitesse sur les routes en hiver / Utiliser des matériaux de revêtement plus résistants à la chaleur et plus perméables.

AILLEURS DANS LE MONDE

Le programme Oasis mené par la Ville de Paris améliore la fraîcheur des cours d'école et les ouvre à tous en période de chaleur extrême. Dans les projets de rénovation, le sol doit participer à une meilleure gestion de l'eau de pluie et être plus clair

pour éviter d'emmagasiner la chaleur, les surfaces végétalisées sont augmentées, l'ombre et l'eau sont plus présentes et le mobilier vise un meilleur partage de l'espace¹⁶. Les élèves et les adultes de l'établissement sont associés dès le démarrage des projets.

16. <https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>

Économie locale et alimentation



OBJECTIF : Développer un tissu économique solide et résilient qui contribue à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques.

L'activité économique du territoire est mise à mal par la COVID-19. Les impacts créés par cette situation mettent l'accent sur la nécessité de développer les conditions propices à la solidité de notre économie, tant face aux événements actuels qu'à ceux qui nous toucheront

dans le cadre des changements climatiques.

Nous devons alors réfléchir aux solutions qui permettront de garantir la solidité et la durabilité de la communauté gatinoise et de créer les conditions pour le développement de nouvelles activités adaptées aux besoins de notre territoire, notamment au regard des défis climatiques qui nous attendent.

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Stimuler les communautés locales en misant sur une économie axée sur la sobriété carbone et la résilience face aux changements climatiques.

EXEMPLES Intégrer des principes d'économie circulaire dans les pratiques des entreprises / Augmenter l'offre d'achat local / Soutenir les entreprises locales et écoresponsables.

→ Soutenir les initiatives d'alimentation durable.

EXEMPLE Modifier la réglementation en vigueur pour favoriser les pratiques d'agriculture urbaine et de proximité / Développer les lieux d'approvisionnement locaux.

→ Développer les exploitations d'agriculture durable.

EXEMPLES Sauvegarder et rendre plus attractives les activités d'exploitation agricole sur le territoire de la Ville de Gatineau / Instaurer des incitatifs pour faciliter l'essor d'entreprises agricoles responsables et innovantes.

CHIFFRES CLÉS

20 199 entreprises immatriculées et actives sur le territoire de Gatineau (CDG, mars 2019)

En Outaouais, la zone agricole couvre 316 068 hectares, soit **10 %** de la superficie de la région et **40 %** du territoire gatinois

57 exploitations agricoles enregistrées
12 jardins communautaires et collectifs
1 marché de solidarité régionale
4 marchés publics (Marché du Vieux-Aylmer, Marché du Plateau, Notre-Dame et Vieux Hull)



AILLEURS DANS LE MONDE

Au Québec, le projet Écoles enracinées promeut les aliments locaux et biologiques dans les établissements scolaires de l'Île de Montréal, par des campagnes de financement de paniers de légumes biologiques de producteurs locaux, et des ateliers culinaires utilisant des aliments locaux et biologiques. L'initiative permet d'augmenter l'intérêt des jeunes de et leur famille à l'égard d'une alimentation saine et locale.¹⁷

En Finlande, l'entreprise de produits laitiers Valio et l'ONG Baltic Sea Action Group mettent en œuvre un programme de formation destiné aux producteurs de lait sur la séquestration du carbone dans les sols agricoles pour rendre la chaîne de valeur des produits laitiers carboneutre.¹⁸

17. <https://www.equiterre.org/fiche/ecoles-enracinees-pour-une-alimentation-saine-locale-et-durable>

18. Rapport Cities and circular economy for food, Ellen MacArthur Foundation, page 43

Gouvernance, Financement et Mobilisation citoyenne



OBJECTIF : Développer une structure optimale de mise en oeuvre du Plan climat qui mettra à profit l'ensemble des ressources de l'administration municipale et de la collectivité.

Les actions qui seront développées et mises en œuvre dans ce domaine devront permettre de maximiser l'agilité de l'organisation municipale pour organiser les efforts autour des objectifs liés aux changements climatiques. Il s'agira alors d'assurer l'orientation des projets municipaux et des acteurs de la collectivité, de permettre aux parties prenantes du territoire de s'impliquer efficacement dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques et d'optimiser les opportunités de financement pour soutenir nos actions.

CHIFFRES CLÉS

Dans cinq ans, les coûts liés à l'adaptation des infrastructures face aux changements climatiques pourraient atteindre **2 milliards \$** pour les 10 grandes villes du Québec, et le double pour l'ensemble des municipalités du Québec.¹⁹

82 % des Québécois.es disent être totalement en accord ou en accord avec l'urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques.²⁰

Un budget de **6,7 milliards \$** est prévu par le gouvernement du Québec pour son Plan pour une économie verte (PEV).²¹

Plus de **300** organismes communautaires sont actifs à Gatineau.

Solutions envisagées par la Ville de Gatineau

→ Intégrer l'action climatique au sein de la gouvernance de la Ville de Gatineau.

EXEMPLES | Mettre sur pied un cadre de coordination pour la gouvernance, les communications et l'évaluation du Plan climat / Assurer la cohérence du Plan climat avec l'ensemble des politiques et plans municipaux et régionaux.

→ Soutenir les initiatives citoyennes locales contribuant au Plan climat.

EXEMPLE | Mobiliser les citoyennes et citoyens autour de projets locaux.

→ Augmenter la résilience financière de la Ville en cas de crise climatique.

EXEMPLES | Diversifier les sources de revenus de la municipalité pour réduire la dépendance à la taxe foncière / Introduire l'écofiscalité comme levier de l'action climatique municipale.

AILLEURS DANS LE MONDE

La métropole de Lyon, en France, a inscrit dans son Plan climat 2019-2030 l'engagement citoyen dans l'action au quotidien comme un levier incontournable. La participation des citoyens a été un élément clé de l'élaboration du Plan

climat, et il est prévu d'impliquer largement les Lyonnais dans la mise en œuvre. L'expertise et le savoir-faire des groupes de citoyens (OBNL, associations de quartier) permet de garantir la réalisation et l'efficacité du Plan climat de Lyon.²²

19. <https://umq.qc.ca/publication/cout-de-ladaptation-aux-changements-climatiques/>

20. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-06-10/les-quebecois-veulent-une-relance-verte-selon-un-sondage>

21. <https://www.lesoleil.com/actualites/dans-son-plan-vert-quebec-met-le-paquet-dans-lelectrification-des-transports-a1e3337be1df42d5c774f56c04b9da86>

22. Plan climat Air et Énergie 2019-2030 de la Métropole de Lyon, page 10

ACCORD DE PARIS : L'accord de Paris est un accord mondial sur le réchauffement climatique. Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques.

ACTION CLIMATIQUE : Geste ou initiative qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou à s'adapter aux nouvelles réalités du climat (canicules, inondations, etc.).

ADAPTATION : Actions dont le but est de renforcer la capacité des individus et des organisations (entreprises, villes, etc.) à s'ajuster aux effets des changements climatiques, par exemple en créant des espaces verts urbains pour réduire les îlots de chaleur.

ALÉA CLIMATIQUE : Phénomène ou manifestation physique lié directement ou indirectement aux changements climatiques et susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement. Exemples : précipitations abondantes, périodes de chaleur extrême, redoux hivernaux/cycles de gel-dégel, pluies verglaçantes ou verglas, tempêtes, vents violents et tornades.

ATTÉNUATION : Actions visant à réduire les émissions de GES à la source (convertir le système de chauffage d'un bâtiment du mazout à l'hydroélectricité par exemple) ou à capturer le CO₂ présent dans l'atmosphère (planter des arbres par exemple).

CARBONEUTRALITÉ : La carboneutralité est un état à l'équilibre entre l'émission de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone dans un milieu donné. Cela signifie qu'un territoire ne produit aucune émission de gaz à effet de serre ou que ses émissions sont compensées à l'aide de mesures comme la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui captent le carbone avant son rejet dans l'atmosphère.

CO₂ : Formule chimique du dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre. Le CO₂ est naturellement présent dans l'atmosphère.

COMPENSATION CARBONE : Permet à une personne ou une organisation de contrebalancer son impact sur les changements climatiques en finançant des projets qui visent à réduire les GES ou à capter du CO₂, comme planter huit arbres pour un vol aller-retour Montréal-Cancun.

COP21 : La 21^e Conférence des parties sur les changements climatiques qui s'est tenue en 2015 à Paris. Son objectif premier était de conclure un accord entre les États afin de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La COP21 visait également un second objectif : aider les pays émergents à lutter contre le dérèglement climatique et à s'y adapter.

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE (DUC) : Lancée en 2018 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), elle réclame la réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre et une transition vers une société carboneutre.

EMPREINTE CARBONE : Mesure la contribution aux changements climatiques d'un produit, d'une activité, d'une personne, d'une entreprise ou d'une ville. Elle est généralement calculée en kilos ou en tonnes d'équivalent CO₂.

FACTEURS DE STRESS NON CLIMATIQUES : Facteurs qui ne sont pas liés au climat mais qui peuvent exacerber les conséquences des changements climatiques. Exemples : vieillissement de la population, vieillissement des infrastructures...

GAZ À EFFET DE SERRE (GES) : Regroupe les nombreux gaz qui contribuent à retenir la chaleur près de la surface terrestre. Cet effet de serre est amplifié par le rejet dans l'atmosphère d'une trop grande quantité de GES causée par les activités humaines.

GIEC : Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

INCLUSION : Est relative à la collectivité. Il s'agit de la création d'une culture qui promeut l'équité, et qui célèbre, respecte, accepte et fait valoir la différence.

KILO OU TONNE D'ÉQUIVALENT CO₂ (éq.CO₂) : Unité de mesure qui permet de comparer l'impact des différents gaz à effet de serre sur le réchauffement climatique. Une personne au Québec émet en moyenne 9,5 tonnes de CO₂ par an.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Rassemble les actions mises en œuvre pour atténuer les changements climatiques (ex : privilégier le transport en commun ou actif plutôt que l'utilisation d'une automobile).

RÉSILIENCE : Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter pour se développer durablement, quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face

RISQUE : Éventualité d'un événement qui peut causer un dommage.

SÉQUESTRATION DU CARBONE :

Appelée plus simplement piégeage ou séquestration du carbone, il s'agit du stockage à long terme du dioxyde de carbone hors de l'atmosphère.

TRANSITION

SOCIO-ÉCOLOGIQUE : Évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

VULNÉRABILITÉ

CLIMATIQUE : Correspond à l'interaction entre la sensibilité du territoire exposé à la manifestation d'un aléa climatique et sa capacité d'adaptation face à cet aléa.

ABRÉVIATIONS

AQLPA – Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

BAU – Scénario Business-as-usual – Scénario futur qui prolonge les tendances actuelles

COP21 – Conférence des parties 21

DUC – Déclaration d'urgence climatique

FCM – Fédération canadienne des municipalités

GES – Gaz à effet de serre

GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

kéq.CO₂ ou téq.CO₂ – Kilo ou tonne d'équivalent CO₂

MRC – Municipalité régionale de comté

PEV – Plan pour une économie verte

PPC – Programme partenaire dans la protection du climat

SADR – Schéma d'aménagement et de développement révisé

